



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 13.11.2020

Publications supplémentaires: KABVS 13.11.2020

Numéro de publication: KK03-0000019351

Entité de publication

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey 2

Suspension de la procédure de faillite Aromalpina Sàrl

Débiteurs:

Aromalpina Sàrl

CHE-232.965.664

Route de Frachier 63

1875 Morgins

Date de décision de la dissolution : 13.10.2020

Date de suspension: 03.11.2020

Montant de l'avance de frais: CHF 3'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 23.11.2020

Point de contact:

Offices des poursuites et faillites du district de Monthey, Avenue du Crochetan 2, Case postale. 1216, 1870 Monthey 2, D. Gillabert, Préposé

Remarques:

Dans ce même délai, les débiteurs et les personnes qui détiennent des biens à quelque titre que ce soit sont tenus, sous peine de droits (art. 324 CP) de s'annoncer à l'office soussigné. Art. 230 LP, alinéa 2.

Liquidation officielle art. 221 ss LP.